

Lettre ouverte pour la fin des restrictions discriminatoires en terme de don du sang pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes en Belgique

Le 11 avril 2022, à Bruxelles,

Sont signataires de cette présente lettre : l'atelier 210, Radio Vacarme asbl

Au vu des alertes régulières de la [Croix-Rouge Belgique](#) sur les stocks de sang critiques dont elle dispose, de nombreuses actions sont organisées pour stimuler les dons de sang en Belgique. Dans ce cadre, l'atelier 210 s'allie avec [Radio Vacarme](#) afin de permettre de contribuer à ce geste citoyen lors d'un don du sang le mercredi 13 avril en après-midi en proposant une écoute immersive de musique proposée par 3 résidentes de Radio Vacarme. Or, une partie de la population, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), en est encore discriminée. Cette mesure discrimine également la communauté des personnes trans.

Actuellement, et depuis 2017, le [délai d'abstinence](#) pour les HSH concernant le don du sang est de [12 mois](#), contre 4 mois dans plusieurs pays européens (France, Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne, Portugal...). De plus, les questionnaires pré-dons administrés relèvent d'une approche encore discriminante, par la mention de l'orientation sexuelle à l'inscription. Par ailleurs, le dernier avis du Conseil Supérieur de la Santé datant du 03 novembre 2021 souligne que : *"désormais le risque de transmission du VIH par transfusion a atteint en Belgique un niveau tellement bas qu'il ne semble plus légitime de justifier un ajournement temporaire spécial pour les donneurs ayant des rapports sexuels entre hommes"*¹.

Comme le souligne Sophie Rohonyi (Députée fédérale Défi), *"la politique de don de sang doit être une politique de prévention fondée sur les comportements à risque du donneur, non sur son sexe ou son orientation sexuelle. Une politique de réduction des risques et non d'exclusion et de stigmatisation"*².

En somme, le Conseil Supérieur de la Santé, tenant compte du contexte belge actuel, et des données scientifiques récemment publiées propose deux options :

- l'ajournement du délai à [4 mois](#) depuis le dernier rapport sexuel pour les HSH
- la levée du critère HSH (moyennant des exigences supplémentaires bien spécifiées dans le rapport CSS).

¹https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/20220328_css-96659666_avis_don_de_sang_hsh_vweb.pdf

²<https://defi.eu/defi-veut-supprimer-la-periode-dabstinence-de-12-mois-pour-le-don-de-sang-des-hommes-homosexuels/>

La Belgique s'est positionnée comme progressiste sur des sujets comme le mariage ou l'adoption pour les personnes homosexuelles ou encore la dépénalisation du travail du sexe. Pour ce qui est de l'équité des mesures de prudence autour des dons de sang, elle reste bien à la traîne. Il est temps que ces mesures discriminantes soient levées le plus rapidement possible. Permettons, ensemble, d'aller vers une société plus juste et plus égalitaire.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention portée à ce courrier.

Les équipes de l'atelier210 et Radio Vacarme

a.
210

R A D I O
VACARME